

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La RSE coopérative pour le bien commun *pourquoi et comment s'y engager ?*

**Mercredi matin**, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Coop de France a présenté, lors d'une conférence de presse, **sa stratégie collective de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) visant à accompagner ses adhérents**. Les témoignages de La Prospérité Fermière et de Carrefour ont permis d'illustrer, aussi bien du côté des coopératives que de leurs clients, la montée en puissance des attentes et engagements RSE chez les différents acteurs de l'agroalimentaire.

En effet, le secteur agroalimentaire connaît, depuis plusieurs années, de profonds bouleversements en raison d'attentes sociétales de plus en plus fortes : les consommateurs sont en quête de transparence sur les processus de production, les impacts environnementaux mais aussi la répartition de la valeur tout au long de la chaîne alimentaire. Ils évoluent donc dans leurs actes d'achat et sont en quête de produits durables et responsables répondant à leurs aspirations.

Afin de mieux reconnaître les intérêts des parties prenantes, Coop de France lance ainsi sa démarche fédératrice « **COOPERER POUR LE BIEN COMMUN** » autour d'une stratégie RSE collective articulée autour de 3 axes concrets :

- 1. Le soutien d'un cadre normatif international dédié à l'agroalimentaire** avec la participation active aux travaux internationaux aux côtés de l'AFNOR, pour disposer d'une norme début 2019 : l'ISO 26030.
- 2. L'accompagnement des coopératives et de leurs filiales en leur mettant à disposition des outils performants et cohérents** allant de la sensibilisation comme prochainement un MOOC RSE de la Coopération Agricole, à des guides méthodiques comme sur les achats responsables ou le reporting RSE, en passant par des outils d'accompagnement personnalisés comme le diagnostic Destination Développement Durable (3D).
- 3. La valorisation des actions des coopératives auprès de leurs clients et des parties prenantes** en utilisant plusieurs leviers complémentaires :
  - Le site internet [La Coopération Agricole](http://LaCooperationAgricole) qui expose au travers des « *combats coopératifs* », les engagements RSE des coopératives agricoles et agroalimentaires, relayés largement sur les réseaux sociaux.
  - La mise en place de la plateforme d'auto-évaluation RSE [Valorise](#), entre distributeurs et fournisseurs. Ce questionnaire unique permet de simplifier la transmission des informations RSE et de valoriser les actions RSE entreprises par les coopératives.
  - L'organisation d'évènements dédiés à la valorisation des bonnes pratiques coopératives : ateliers en région, colloques annuels au CESE, participation au salon Pro durable qui se tiendra les 4 et 5 avril prochains ...

« À la suite des États Généraux de l'Alimentation, la RSE est une des réponses aux différentes attentes exprimées par l'ensemble des parties prenantes de l'agroalimentaire. Les coopératives s'y sont engagées depuis une dizaine d'années, mais cela doit être mieux connu pour être valorisé auprès des clients et consommateurs » précise Michel PRUGUE, Président de Coop de France.

**Contact presse :**

CICOMMUNICATION  
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP  
Tel. 01 47 23 90 48  
[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)

**Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

**La Coopération agricole en chiffres :**

- 2 500 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.